

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES AVANCÉES EN MÉDECINE CLINIQUE SPÉCIALISATION OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

1. Objectifs généraux

La Maîtrise universitaire d'études avancées en médecine clinique, spécialisation *oto-rhino-laryngologie* (en anglais Master of Advanced Studies (MAS)), est un diplôme universitaire de spécialisation certifiant que le candidat :

- a acquis des connaissances théoriques et des aptitudes pratiques nécessaires à exercer une activité indépendante dans tous les domaines de l'ORL, de manière fiable, efficace et efficiente, en respect des règles déontologiques et éthiques ;
 - maîtrise des situations d'urgence relevant de la spécialité ;
 - connaît les mesures de prévention des affections de la spécialité ;
 - a développé un esprit d'analyse critique, pour une interprétation correcte des données récentes de la littérature ;
 - est susceptible de contribuer au développement de la spécialité par une activité de recherche d'un niveau académique.
-

2. Conditions d'admissibilité et équivalence

Peuvent être admis les candidats:

- titulaires d'un diplôme de médecin d'une université suisse ou de la communauté européenne, ou d'un titre jugé équivalent par la Commission d'admission et d'équivalence de la faculté ;
 - ayant déjà effectué une formation postgrade d'au moins 1 an dans une institution reconnue, dans un domaine chirurgical autre que l'ORL, et au minimum deux ans en ORL, dont au moins une année dans un établissement universitaire reconnu ;
 - qui possèdent une connaissance suffisante du français pour entrer en contact avec les patients.
-

3. Durée des études

La durée pour l'obtention du MAS en ORL depuis l'admission au diplôme est de quatre semestres.

4. Programme d'études

A. Objectifs spécifiques à l'immersion clinique

L'immersion clinique correspondant à l'acquisition de 90 crédits ECTS doit permettre au candidat d'acquérir des connaissances et des compétences propres à la spécialité de l'oto-rhino-laryngologie.

Compétences

Compétences cliniques (60 crédits ECTS)

L'immersion clinique permettra au candidat d'acquérir des connaissances spécifiques à la spécialité, comme

- la maîtrise et l'interprétation des techniques d'examen, de l'oreille, du nez, des sinus, de la cavité buccale, du pharynx, du larynx, des bronches, de l'oesophage, de la face, du cou et des glandes salivaires et maîtrise de l'instrumentation utilisée à cet effet ;
- l'exécution et interprétation des examens de l'ouïe et de l'équilibre (audiométrie, otoneurologie), de l'examen des nerfs crâniens, de l'odorat, du goût, de la déglutition et de la phonation ;
- l'exécution de ponctions et de biopsies à fin diagnostique ;
- l'interprétation de l'imagerie médicale spécifique du domaine ORL ;
- la prise en charge pré- et post-opératoire, rééducation incluse ;
- l'exécution d'anesthésies locales et régionales ;
- l'utilisation des lasers ;
- le screening allergologique, l'interprétation des résultats et la prise en charge d'éventuelles complications.

Compétences opératoires (30 crédits ECTS)

- maîtrise des interventions chirurgicales courantes en ORL, définies par le catalogue des interventions figurant à l'annexe 1 ;
- assistance opératoire dans les domaines de la chirurgie otologique, rhinologique, du cou et des voies aéro-digestives supérieures ;
- à la fin de son stage, le candidat présentera un catalogue répertoriant ses activités chirurgicales.

B. Objectifs spécifiques à l'enseignement théorique

L'enseignement théorique correspondant à l'acquisition de 30 crédits ECTS doit permettre au candidat d'acquérir des connaissances spécifiques à l'ORL.

Le candidat acquerra des connaissances dans les domaines

- de l'anatomie chirurgicale de l'oreille, du nez, des sinus, de la bouche, de l'oro, épi et hypopharynx, du larynx, des bronches, de l'oesophage, des glandes salivaires, de la face et du cou, des nerfs crâniens ainsi que de leurs rapports avec les organes voisins;
- de la fonction de l'organe auditif, de l'organe de l'équilibre, du nerf facial, des autres nerfs crâniens, du nez, y compris l'organe olfactif, du

larynx, des organes lympho-épithéliaux, des glandes salivaires, de l'organe du goût et de la déglutition;

- de l'étiologie, de l'épidémiologie, de la pathogenèse et du pronostic liés aux affections et lésions des organes cités;
- du diagnostic général et spécifique ainsi que du diagnostic différentiel des maladies, malformations et lésions des organes cités;
- de la physiopathologie, de l'appréciation et de l'indication du traitement chirurgical ou conservateur des infections, des malformations, des traumatismes ou des tumeurs des organes mentionnés;
- du traitement oncologique des tumeurs malignes des organes mentionnés;
- des principes prévalant prescription d'audioprothèses;
- de la technique des lasers;
- de la physiologie, pathophysiologie, épidémiologie et diagnostic différentiel des maladies allergiques en ORL;
- des produits pharmaceutiques et substances à usage diagnostique couramment utilisés dans la discipline (pharmacocinétique, interactions et effets secondaires importants, notamment en cas de co-médication et d'automédication, prise en considération de l'âge et des insuffisances organiques lors du dosage) ainsi que de leur utilité thérapeutique (rapport utilité/coûts) ;
- des risques professionnels et des mesures préventives des affections ORL ;
- des répercussions psychologiques de diverses affections chroniques.

C. Objectifs spécifiques au travail de fin d'étude (30 crédits ECTS)

Le travail de fin d'études correspondant à l'acquisition de 30 crédits ECTS doit permettre au candidat d'effectuer un travail de recherche clinique sous la direction du responsable du programme du MAS ou d'une personne désignée par ce dernier.

L'objectif recherché est de familiariser le candidat avec les aspects méthodologiques de base d'un tel travail et de lui permettre de formuler de manière synthétique ses observations. Le travail doit aboutir dans la mesure du possible, à une publication dans un journal scientifique à politique éditoriale.

5. Plan d'étude

Le programme d'étude comprend une immersion clinique, une formation théorique ainsi qu'un travail de fin d'étude.

A. L'immersion clinique (90 crédits ECTS)

L'immersion clinique correspond à 90 crédits ECTS, dont 60 crédits pour l'acquisition des compétences cliniques et 30 pour les compétences opératoires. Le candidat acquiert les compétences citées sous 4A au cours des stages cliniques qui doivent être effectués au sein du Service d'Oto-rhino-laryngologie et de Chirurgie cervico-faciale des HUG. Il aura la possibilité de choisir les rotations semestrielles suivantes ;

- otologie – otoneurologie – audiologie ;
- rhinologie – olfactologie ;

- chirurgie cervico-faciale.

Le candidat participera:

- aux consultations ambulatoires de la spécialité ;
- à la prise en charge et au suivi des patients hospitalisés ;
- aux interventions chirurgicales ;
- au travail de nuit du service ;
- aux colloques du service.

B. L'enseignement théorique structuré

Il comprend :

- des colloques théoriques structurés ;
- un journal club ;
- des présentations structurées de cas ;
- des journées de spécialité.

Catégorie d'enseignement	Cat abrégée	Intitulé général	Heures de cours	Travail personnel	Cédits ECTS
Colloque théorique structuré	CTS	Colloque du service Colloque de recherche Colloque du département	150	35	7
Journal club	JC	Journal club du lundi	70	30	4
Présentation structurée de cas	PSC	Otoneurologie Audiologie Cancérologie	175	50	9
Journées de spécialité	JS	Réunion de printemps de la société suisse d'ORL Réunion d'automne de la société suisse d'ORL "Summer school" de la société suisse d'ORL	100	50	6
Préparation à l'examen final					4
Total					30

25-30 h de volume de travail de l'étudiant correspondent à 1 crédit ECTS

L'enseignement théorique structuré correspond à **30 crédits ECTS**.

C. Le travail de fin d'étude (30 crédits ECTS)

Il s'agit de participer à un travail scientifique dans le domaine de l'ORL aboutissant à la rédaction d'un mémoire et, dans la mesure du possible, à une publication dans un journal scientifique où le candidat est premier auteur ou co-auteur.

Le jury de la soutenance publique est formé de trois professeurs de la Faculté de Médecine (ou externes) choisis par le responsable du MAS et en accord avec le Comité scientifique du MAS.

Le travail de fin d'étude correspond à 30 Crédits ECTS

Tableau résumant les différents volets de la formation et les crédits ECTS associés

Volets de la formation	Catégories	Crédits ECTS
Immersion clinique	Compétences cliniques	60
	Compétences opératoires	30
Enseignement théorique	Colloques théoriques structurés	7
	Journal club	4
	Présentation structurée de cas	9
	Journées de spécialités	6
	Préparation de l'examen final	4
Travail de fin d'étude		30
Total		150

6. Critères d'évaluation

L'immersion clinique sera validée par le responsable du MAS en ORL sur préavis du chef de service. L'appréciation sera basée sur des évaluations annuelles. Deux évaluations positives sont indispensables pour valider le MAS. Une évaluation non réussie après la première année d'études peut entraîner l'élimination définitive du programme.

Le contrôle de connaissance de l'enseignement théorique consiste en un examen écrit sous forme d'un questionnaire à choix multiples, tel qu'il est organisé pour l'obtention du titre postgrade fédéral.

Les compétences opératoires seront validées par la présentation du catalogue opératoire signé par le chef de service.

Le travail de fin d'études est évalué conformément à l'article 12 du règlement interne du MAS en médecine clinique.

Responsable du programme :

Professeur Jean-Philippe GUYOT,
Médecin chef de service
Service d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale
Département des neurosciences cliniques
Hôpitaux universitaires de Genève
Rue Micheli-du-Crest 24
CH - 1211 Genève 14
Tél. +41 22 372 82 42

Approuvé par le Comité scientifique du MAS le 19 février 2009

Approuvé par le Collège des professeurs le 6 avril 2009 (résultat du vote : 80 oui, 0, non, 0 abst., 1 nul)

Approuvé par le Conseil de faculté le (résultat du vote : 14 oui, 1 non, 0 abst.)

Annexe 1 : liste des opérations ORL

Sont prises en compte les interventions que le candidat a pratiquées personnellement ou auxquelles il a participé comme assistant. En principe, le rapport doit être de 1:2 entre la fonction d'opérateur et celle d'assistant.

Pour les opérations indiquées en italique, seules les assistances opératoires sont obligatoires.

	NI	Opér- ateur	Assis- tant
<p>Oreille externe Exérèse de tumeurs, correction plastique du pavillon de l'oreille, excision de fistules préauriculaires, traitement de plaies.</p> <p><i>Oreille moyenne</i> Paracentèse. <i>Tous types de tympanoplastie, stapédotomie, antrotomie, mastoïdectomie, évidement pétro-mastôidien.</i></p> <p><i>Oreille interne</i> <i>Rocher et base crâne, intervention fronto-basale et latéro-basale en cas de traumatisme, de tumeur, etc.</i> <i>Intervention sur le nerf facial.</i></p>	70		
<p>Nez et sinus Polypectomie, interventions turbinales, septoplastie, reposition nasale, <i>rhinoplastie.</i></p> <p>Méatotomie, <i>ethmoïdectomie, Caldwell-Luc, Claoué, de Lima, ethmoïdectomie, sinus sphénoïdal</i>, fermeture de fistule oro-antrale.</p> <p><i>Exérèse de tumeur du maxillaire supérieur par voie externe.</i> <i>Interventions traumatologiques de la face (fracture zygomatique, fracture blow-out, etc.).</i></p>	100		
<p>Cavité buccale et pharynx Amygdalectomie, adénoïdectomie, incision d'abcès. <i>Interventions sur la langue, le plancher buccal, l'oropharynx, en cas de tumeurs et de traumatismes.</i> <i>Interventions reconstructives de la cavité buccale et du pharynx en cas de malformation, traumatisme ou résections tumorales.</i></p>	100		
<p>Larynx, hypopharynx et trachée Trachéotomie et fermeture de trachéostome. <i>Opérations de tumeurs du larynx et du pharynx, par voie externe et endoscopique.</i> <i>Interventions reconstructives sur la trachée, le larynx et le pharynx.</i></p>	30		

<p>Chirurgie cervico-faciale</p> <p>Traitement de plaies des parties molles.</p> <p>Exérèse de kystes branchiaux et thyroglosses. Exérèse de ganglions lymphatiques cervicaux. <i>Chirurgie des glandes parotides, sublinguales et sous-mandibulaires.</i></p> <p><i>Cervicotomie exploratrice, cure de diverticule de Zenker, médiastinotomie cervicale.</i></p> <p><i>Evidement ganglionnaire cervical partiel, fonctionnel ou radical.</i></p> <p><i>Traitement primaire et secondaire de lésions des nerfs.</i></p> <p><i>Reconstruction cervico-faciale par lambeau.</i></p> <p><i>Thyroidectomie.</i></p>	30		
<p>Endoscopie (diagnostique ou thérapeutique)</p> <p>Nez, sinus, larynx, hypopharynx, œsophage, trachée, bronches.</p>	70		